

## MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 14 août 2017 à 19h30 au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire Bernard Naud, madame la conseillère Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron, Denis Beaulieu et Gaétan Falardeau, tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Émilie Garneau et monsieur Francis Marcotte étaient absents.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

**2017-08-01**

### **Ordre du jour.**

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

**2017-08-02**

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2017.**

Il est proposé par M. Christian Caron et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 19h30 soit adopté tel que lu et déposé.

### **Période de questions**

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

### **Dépôt de deux demandes de modification règlementaire**

Au cours du mois de juillet 2017, la Municipalité a reçu deux demandes de modification à la réglementation relative aux établissements d'élevage porcin.

Les citoyens sont informés que le conseil municipal est à étudier la question et qu'une prise de position est prévue pour la séance ordinaire du 11 septembre prochain.

**2017-08-03**

### **Golf des pins – Tournoi des maires**

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que la Municipalité de Saint-Alban participe au tournoi des maires qui aura lieu au Golf des pins le 15 septembre prochain. À cet effet, la Municipalité défraiera le coût d'inscription pour 4 joueurs.

**2017-08-04**

### **Adoption du projet de règlement 247 permettant la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux.**

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que le projet de règlement 247 permettant la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux soit adopté tel que déposé;

2017-08-05

**Adoption du projet de règlement 249 concernant les limites de vitesse.**

Il est proposé par M. Denis Beaulieu  
et unanimement résolu :

Que le projet de règlement 249 concernant les limites de vitesse soit adopté tel que déposé;

**Avis de motion du règlement 250 relatif à la circulation des camions et des véhicule-outils;**

Avis de motion est donné par M. Christian Caron, conseiller au siège numéro 1, que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, le règlement 250 relatif à la circulation des camions et des véhicule-outils sera adopté.

2017-08-06

**Adoption du projet de règlement 250 relatif à la circulation des camions et des véhicule-outils;**

Il est proposé par M. Denis Beaulieu  
et unanimement résolu :

Que le projet de règlement 250 relatif à la circulation des camions et des véhicule-outils soit adopté tel que déposé

2017-08-07

**Modification de la limite de vitesse sur la rue Principale – Demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec**

Il est proposé par M. Denis Beaulieu  
et unanimement résolu :

Que la Municipalité demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de réviser à la baisse, soit à 40 km/h, la limite de vitesse sur la rue Principale à Saint-Alban.

2017-08-08

**Appel d'offres 2017.06 pour le déneigement des chemins municipaux – Octroi du contrat.**

Considérant l'appel d'offres 2017.06 pour le déneigement des chemins municipaux;

Considérant que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 14 août 2017 à 11h et que trois (3) soumissions conformes ont été reçues;

Considérant que le conseil juge que le contrat de 5 ans et l'augmentation du niveau de service sur la route Saint-Philippe sont les options les plus intéressantes;

Considérant que c'est la soumission de 9362-9178 Québec Inc. qui s'avère la moins élevée pour les options retenues;

En conséquence, il est proposé par M. Denis Beaulieu  
et unanimement résolu :

Que le conseil municipal accorde à l'entreprise 9362-9178 Québec Inc. le contrat de déneigement des chemins municipaux pour une période de 5 ans.

Que le contrat inclus l'augmentation du niveau de service sur la route Saint-Philippe, le tout tel que décrit au devis;

Que le montant du contrat soit de 736 156.18 \$ taxes incluses, le tout tel qu'indiqué à la soumission présenté par l'entreprise;

Que les documents d'appel d'offres numéro 2017.06, les addendas et la présente résolution fasse office de contrat;

Que M. Vincent Lévesque Dostie, Directeur général, soit autorisé à signer tout document nécessaire ou utile pour donner plein effet à la présente résolution.

**2017-08-09**

### **Achat de matériel informatique**

Il est proposé par M. Gaétan Falardeau et unanimement résolu :

Que la Municipalité procède à l'achat du matériel informatique suivant auprès de Portneuf Informatique inc. :

- Projecteur au coût de 1 389.00 \$ + taxes
- Serveur au coût de 3 548.90 \$ + taxes

Mme Carmen Marquis se retire étant donné qu'elle est la fille de M. Paul Marquis.

**2017-08-10**

### **Offre d'achat reçu de M. Paul Marquis pour le lot 4 615 230**

Considérant que la municipalité a reçu une offre d'achat au montant de 2 500 \$ pour le lot 4 615 230 du Québec de la part de M. Paul Marquis;

Considérant qu'il s'agit d'un lot enclavé dans la terre de M. Paul Marquis qui a autrefois été utilisé pour le service d'aqueduc, mais qui n'est plus d'aucune utilité pour la Municipalité;

Considérant que l'évaluation municipale est de 8 200 \$.

Il est proposé par M. Gaétan Falardeau et unanimement résolu :

Que le conseil municipal informe M. Marquis qu'il est ouvert à lui vendre le lot, car celui-ci n'est plus utile pour la Municipalité. De plus, comme il est enclavé, la Municipalité devrait négocier un droit de passage pour pouvoir le vendre à une autre personne;

Qu'étant donné la différence entre l'offre et l'évaluation municipale, l'avis d'un tiers habilité à évaluer un lot à bois soit demandé quant à la valeur marchande.

Mme Carmen Marquis reprend son siège

### **Bordereau de correspondance**

Dépôt du bordereau de correspondance

### **Solde au compte chèque, placements et solde de la marge de crédit.**

En date du 14 août 2017, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 491 589.35 \$ Toujours en date du 14 août 2017, la municipalité avait des placements pour un montant de 30 000 \$ et le solde de la marge de crédit était à 0 \$

2017-08-11

**Comptes à payer.**

Il est proposé par Mme Carmen Marquis  
et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général  
et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

<b>NOM DU FOURNISSEUR</b>	<b>NUMÉRO DE CHÈQUE</b>	<b>MONTANT \$</b>
POLIQVIN, VANESSA(REMB. SOCCER)	6817	60.25 \$
GARAGE J.-P. NAUD & FILS	6818	504.42 \$
DION, ANICK	6819	141.00 \$
PAQUIN, SABRINA	6820	50.85 \$
ASS. RECREATIVE PONT-ROUGE(MACH. POP-CORN)	6821	75.00 \$
RENOVATION PETIT ET MATTE	6822	9 886.48 \$
GUERETTE, JONATHAN(SPECTACLE)	6823	400.00 \$
ARMSTRONG, DANNY(SPECTACLE)	6824	459.90 \$
DION, ANICK	6825	30.00 \$
PAQUIN, SABRINA	6826	18.92 \$
BERTRAND, ANNABELLE	6827	15.15 \$
VINCENT L. DOSTIE	6828	196.65 \$
JEAN-PHILIPPE ROCHON	6829	40.23 \$
DION, ANICK	6830	60.20 \$
VILLAGE VACANCES VALCARTIER(SORTIE TERR. JEUX)	6831	529.89 \$
ALTO COMMUNICATION	6832	229.95 \$
AQUARIUM DU QUEBEC(SORTIE TERR. JEUX)	6833	294.06 \$
BELANGER, REAL	6834	629.22 \$
CIMENT QUEBEC	6835	7 295.78 \$
CONEX	6836	527.30 \$
COURRIER DE PORTNEUF	6837	249.79 \$
DERY TELECOM	6838	43.68 \$
DION, ANICK	6839	24.09 \$
EQUIPEMENT PAQUET	6840	111.03 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	6841	1 969.70 \$
EXCAVATION JEAN LECLERC	6842	26 424.01 \$
FABRIQUE ST-ALBAN	6843	180.00 \$
FERME BRIN DE SOLEIL	6844	273.07 \$
GARAGE J.-P. NAUD & FILS	6845	63.42 \$
GRANITA DRC (MONUMENT J.-N. COTE)	6846	1 063.52 \$
GRAYMONT	6847	331.46 \$
LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	6848	9 198.00 \$
PORTNEUF INFORMATIQUE	6849	625.59 \$
INTERCONNEXIONS LD	6850	2 110.44 \$
JOHANSEN, GUYLAINE	6851	560.00 \$
LABORATOIRE ENVIRONEX	6852	670.59 \$
LANGLIS ELECTRIQUE	6853	972.69 \$
JEAN-PIERRE LEFEBVRE	6854	50.00 \$
LEFEBVRE, JOHNNY	6855	6 445.75 \$
LETTREGE MICHEL DURIVAGE	6856	97.73 \$
ALIMENTATION DUSABLON	6857	84.76 \$
MATERIAUX AUDET	6858	525.52 \$
CMP MAYER	6859	164.13 \$
MEUNERIE DYNAMIX	6860	120.66 \$
MRC DE PORTNEUF	6861	4 107.92 \$
OUTILS-LOUE	6862	307.65 \$
PARC DE L'ILE MELVILLE(SORTIE TERR. JEUX)	6863	352.97 \$
PERRON, MARIO	6864	100.00 \$
POELES&FOYERS PORTNEUF	6865	127.45 \$

EXCAVATION GUILLAUME NAUD	6866	684.75 \$
REGIE REGIONALE	6867	43 997.60 \$
INFO PAGE	6868	143.84 \$
SERVICES MATREC	6869	684.10 \$
SOC. AGRIC. DE PORTNEUF(SORTIE TERR. JEUX)	6870	260.00 \$
SOC. CANNADIENNE DES POSTES	6871	195.46 \$
STYLE, DECOR ET TENDANCE	6872	488.64 \$
THIBEAULT, RENALD NOTAIRE	6873	800.00 \$
TRANSPORT GILLES TESSIER	6874	45 212.28 \$
STEPHANE MARCOTTE	6875	4 516.52 \$
LES TRANSPORTEURS EN VRAC	6876	917.88 \$
TURCOTTE 1989 INC.	6877	665.14 \$
LA VALLEE SECRETE(SORTIE TERR. JEUX)	6878	291.05 \$
VILLE DE DONNACONA	6879	120.00 \$
PERRON, STEPHANE (BIBLIO)	6880	950.00 \$
PAQUIN, SABRINA	6881	94.82 \$
HOUDE, MARIE-CLAUDE(DEPLAC. FORMATION)	6882	111.30 \$
	DAS, Fédéral	3 065.98 \$
	DAS, Prov.	7 485.06 \$
	TéluS	427.12 \$
	Hydro Québec	1 201.82 \$
	Visa	298.46 \$
	SALAIRE	23 682.46 \$
	<b>TOTAL:</b>	<b>215 095.15 \$</b>

### **Divers et questions**

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

**2017-08-12**

### **Levée de la séance**

Il est proposé par Mme Carmen Marquis  
et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;

Le maire lève la séance à 21h20.

\_\_\_\_\_  
Bernard Naud  
Maire

\_\_\_\_\_  
Vincent Lévesque Dostie  
Directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Bernard Naud, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »